



Problème de réfrigérateur congélateur

Par **Clara**, le **06/10/2009** à **20:59**

Bonjour,

Je suis locataire d'un studio de 30m². Dans ce studio se trouve une cuisine équipée avec un réfrigérateur. Ayant des problèmes avec ce réfrigérateur, j'ai appelé le propriétaire qui a fait venir au bout d'un certain temps un réparateur. Suite à cela, le réparateur a envoyé un devis au propriétaire afin de changer le réfrigérateur.

Le problème est le suivant : mon ancien réfrigérateur avait un congélateur trois étoiles dans lequel je pouvais stocker des produits congelés tandis que le nouveau réfrigérateur est plus petit que l'ancien avec juste un bac à glaçons une étoile. J'ai des photos qui montrent bien la différence entre les deux modèles de réfrigérateur. Je pensais que le nouveau réfrigérateur serait au moins de même standing que l'ancien mais ce n'est pas le cas.

Ai-je le droit de faire une réclamation afin que le propriétaire fasse installer chez moi un réfrigérateur congélateur comme j'avais avant ?

ou dois-je me satisfaire d'un réfrigérateur SANS congélateur et par conséquent racheter moi-même un congélateur indépendant ?

Merci de m'indiquer quels sont mes droits et la démarche à suivre.